

## INCIDENT

16 mars 2005 - avion immatriculé F-GXGI

<b>Evénement :</b>	sortie latérale de piste au décollage.
<b>Cause identifiée :</b>	inattention lors des actions et vérifications avant décollage.

<b>Conséquences et dommages :</b>	pneus du train principal éclatés.
<b>Aéronef :</b>	avion Robin DR 400-180.
<b>Date et heure :</b>	mercredi 16 mars 2005 à 16 h 30.
<b>Exploitant :</b>	club.
<b>Lieu :</b>	AD Sarlat (24), piste 11 revêtue 750 m x 25 m.
<b>Nature du vol :</b>	voyage.
<b>Personnes à bord :</b>	pilote + un enfant.
<b>Titres et expérience :</b>	pilote, 37 ans, PPL de 2001, 87 heures de vol dont 26 sur type et 4 h 40 dans les trois mois précédents, toutes sur type.
<b>Conditions météorologiques :</b>	relevées à 16 h 00 par la station automatique de Belvès, située à 12 NM à l'ouest de l'aérodrome de Sarlat : vent 220° / 06 kt, CAVOK, température 23 °C, QNH 1025 hPa.

### CIRCONSTANCES

Après avoir effectué une navigation entre l'aérodrome de Bordeaux Mérignac (33) et celui de Sarlat, le pilote se prépare pour le vol retour. Son jeune fils est assis en place droite.

Le pilote explique qu'il effectue les différentes « check-list » à l'aide d'un fascicule présent à bord. Les actions et vérifications terminées, il s'aligne en piste 11 revêtue. Lors de la rotation, il constate que son action à cabrer sur le manche demande un effort très important. Il pense que la commande de profondeur est bloquée et décide d'interrompre le décollage. S'approchant de l'extrémité de piste, il freine énergiquement. Les roues se bloquent, les pneus éclatent, l'avion sort de la piste à gauche. Il s'immobilise à coté de la piste, soixante-dix mètres avant son extrémité.

Après l'événement, la commande du compensateur de profondeur est trouvée sur la position « plein piqué ». L'examen des commandes et de la gouverne de profondeur ne révèle aucune anomalie.

Le fascicule mis à la disposition des pilotes par le club, récapitule les actions et vérifications concernant le compensateur comme suit :

- ❑ visite prévol / intérieur : « compensateur débattement vérifié »,
- ❑ avant mise en route : « compensateur : débattement effectué et réglé »,
- ❑ actions vitales : « compensateur réglé ».

Le pilote précise qu'il n'a pas été perturbé lors des actions et vérifications. Il a simplement porté son regard sur l'indicateur de la position du compensateur de profondeur, sans néanmoins y prêter d'attention.



visualisation de l'index de l'indicateur de position du compensateur de profondeur depuis la place avant gauche